



6 mars 2026

Résolutions de conseils d'établissement, employées renvoyées et climat de violence

3. Des conseils d'établissement dénoncent les effets des compressions en éducation

Le Devoir [met de l'avant les résolutions de conseils d'établissement](#) de plusieurs centres de services scolaires dénonçant le sous-financement du réseau scolaire et demandant des investissements pour garantir des services aux élèves.

Cet article est publié alors que le prochain budget du Québec devrait être déposé dans les prochaines semaines, bien que la date ne soit pas encore connue, et alors que la Coalition des partenaires en éducation, dont la FCPQ fait partie, [a demandé de la prévisibilité et des investissements](#) à la hauteur des besoins dans le réseau scolaire.

2. Des employées portant le voile perdent leur emploi à l'école

À la fin de la semaine dernière, des médias rapportaient que des membres du personnel scolaire portant le voile avaient perdu leur emploi en raison de l'application de la loi renforçant la laïcité dans le réseau scolaire, soit le [projet de loi 94](#). *La Presse* fait mention de douze employées du CSS des Mille-Îles, alors que *Le Journal de Québec* met de l'avant des « centaines d'éducatrices en service de garde renvoyées des écoles ».

Les deux médias citent Bernard Drainville, ministre de l'Éducation lors du dépôt dudit projet de loi et aspirant chef de la CAQ: « Les personnes qui ont perdu leur emploi ont fait le choix de perdre leur emploi. Elles ont fait le choix de ne pas respecter la loi et donc c'est leur décision. » L'actuelle ministre de l'Éducation, Sonia LeBel, [a aussi réagi](#): « Ça ne devrait pas être une surprise pour personne. [...] La date pour la clause grand-père [clause de droits acquis] était connue [et] la loi s'applique à tout le monde. »

1. Climat de violence dénoncé par des élèves

Des élèves [dénonçant le climat de violence](#) dans leur école ont poussé leur centre de services scolaire à adopter un plan d'action. Une enquête policière a été ouverte. Par ailleurs, une [autre école secondaire est ébranlée](#) par « une série de messages dégradants à caractère sexuel échangés entre des élèves et portant sur des adolescentes qui fréquentent l'établissement ». Une enquête policière a également été déclenchée.

« On veut pouvoir venir à l'école sans avoir une boule dans l'estomac », [écrivent des élèves](#) dans une pétition s'adressant à leur direction d'école. Ces situations sont rapportées à l'approche de la [Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles](#), qui aura lieu cette année du 23 au 29 mars.